

MINISTERE D'ETAT,
MINISTÈRE DE
L'ECONOMIE ET DES
FINANCES

DIRECTION GENERALE
DES IMPÔTS



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail

**DECLARATION FISCALE
D'EXISTENCE OU DE MODIFICATION
DES CONDITIONS D'EXPLOITATION**

(C. G. I(C.G.I ARTICLES 46, 196 ET 260)
A souscrire dans les 10 jours suivant :

- Le commencement des opérations
- les modifications apportées aux conditions d'exploitation
- La mutation du fonds
- Le défaut de déclaration est sanctionné par une amende de 100.000F.CFA

MODELE

Personne physique

DROITS 1 000 F CFA

(Loi n° 218 du 13
mars 1996)

A - IDENTIFICATION DU CONTRIBUABLE

N° de compte contribuable

11816141815161 IX

Nom et Prénoms : M^{me}, M^{me}, M^{le} AMARITA YERGNE BAEUF M. T. DAH

Né(e) le ... 01.01.1980 ... à ... Sanematiali ... Nationalité ... Ivoirien(ne)

Nom du Père : AMARITA DAH Nom de la Mère : Coulibaly Terien

Nature et Numéro de la pièce d'identité : pass.port N° 13.A.B.30.02.2

Délivrée le ... 20.06.2005

RESERVE A
L'ADMINISTRATION

TAXE

COMMUNALE

B - LOCALISATION DE L'ENTREPRISE

Ville BONNANKE Quartier N° 1 BATAKKO Rue Lot

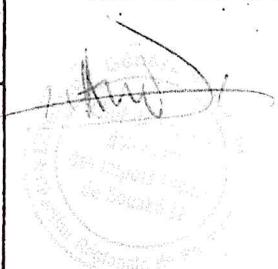
Adresse BP Tel. 59308178 Fax E-mail okoutangy@yahoo.fr

Nature de l'activité Commerce Date de début de l'activité 1er Janvier 2004

Rég. Commerce n° : 02-BKE-1018 délivré le 27.05.2005 à BONNANKE
AN 1071

A. BKE le 06/02/2008

Cachet et Signature du
chef de service



Nombre d'employés : 01 Locaux 01 expatriés 0

Montant de la valeur locative des locaux professionnels : 40.000 F CFA/mois

Nombre de véhicules (1) : 01

Timbre à date du service
informatique

Déclaration certifiée sincère et valable

A. Bonnanké, le 06.12.2008

DESTINATAIRE
Assiette

AMA BENEQUA MARIE PASCALE
EPSE BINI
Administrateur Principal
des Services Financiers